



Municipalité de Saint-Ulric
128, Ulric-Tessier
Saint-Ulric Québec G0J 3H0
Téléphone : 418-737-4341 \ Télécopieur : 418-737-9242
Courriel : st-ulric@lamatanie.ca Web : st-ulric.ca

AVIS PUBLIC

Autorisation d'un usage conditionnel

Conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c.A-19.1), avis public est, par la présente, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière, que lors de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra lundi 13 avril 2026 à 19h00 à la salle municipale au 130, Avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour l'ouverture d'une sablière situé sur une partie du lot 5 538 724.

IMMEUBLE VISÉ

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 538 724 du cadastre du Québec, matricule 9199-69-2229-0-000-0000. Le demandeur est Béton Provincial Ltée et le propriétaire du terrain est l'entreprise LAIT SUISSENTREPRISE INC.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La demande d'autorisation de l'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une nouvelle sablière sur un terrain d'une superficie de 12.55 ha située sur une partie du lot 5 538 724. L'autorisation est demandée sur une période de 10 ans.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 14.3 du règlement sur les usages conditionnels numéro 102.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande d'autorisation lors de l'assemblée du 13 avril 2026 à 19h00.

Donné à Saint-Ulric, ce 26 mars 2026

EN FOI DE QUOI, je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Donné à Saint-Ulric, ce 25^e jour de mars 2026.

Isabelle Dion
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Ulric

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Signé par Gaétan Bergeron, maire

À Saint-Ulric, ce 26 mars 2026